

ADHÉSION À SECURICARD PLUS.

Oui, je voudrais conclure l'assurance Securicard Plus avec la couverture suivante (veuillez cocher ce qui convient):

Securicard Plus couverture individuelle: CHF 49

Securicard Plus, un produit de Securicard SA, offre non seulement un service de blocage de cartes 24 heures sur 24 et un service renvoi-clé, mais aussi une couverture d'assurance étendue en cas d'utilisation abusive de la carte ou d'agression ainsi qu'en cas de perte ou de vol du sac à main ou du porte-monnaie et de leur contenu.

Securicard Plus couverture familiale: CHF 75

Prestations et montants maximum assurés:

- abus de cartes de paiement et de client: remboursement de la franchise facturée par l'émetteur de la carte jusqu'à CHF 1'000 par sinistre, la somme maximale s'élève à CHF 5'000 par an
- vol d'argent liquide lors de retraits: jusqu'à CHF 1'000 par sinistre et par an en Suisse et jusqu'à CHF 2'000 par sinistre et par an à l'étranger
- vol des clés/sostitition serrature: jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an
- vol/perte de documents personnels: jusqu'à CHF 700 par sinistre et par an
- vol ou endommagement du portefeuille/du sac à main ainsi que de leur contenu assuré: jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an ainsi que jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an pour le contenu assuré
- vol et utilisation abusive du téléphone portable/de la carte SIM: jusqu'à CHF 2'000 par sinistre et par an

Prime annuelle:

- Couverture individuelle: CHF 49
 - Couverture familiale: CHF 75
- Édition 11.2025

Personne assurée

Numéro de la carte Cornèrcard sur laquelle la prime doit être débitée

Date d'expiration

_____ / _____

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Rue/n°

NPA/lieu

Nationalité

Date de naissance

Téléphone portable

E-mail

Téléphone privé

Téléphone professionnel

Déclaration

Je prends note qu'en cas d'acceptation de ma demande d'adhésion pour les prestations supplémentaires sollicitées, la Cornèr Banque SA respectivement Securicard SA pour les produits Securicard, me fera parvenir une confirmation écrite. Droit de révocation: 14 jours après le début de l'assurance, conformément à l'article 2a de la LCA. La révocation peut être faite par écrit ou par tout autre moyen permettant d'en établir la preuve par un texte.

Les conditions respectives valables (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'utilisation) pour l'utilisation des prestations susmentionnées ainsi que les informations sur l'assureur respectif peuvent être consultées sur bonuscard.ch/products ou commandées au +41 58 717 22 00. Les conditions régissant les produits Securicard peuvent être consultées sur securicard.ch ou être commandées en appelant le +41 58 122 10 10.

Les primes d'assurance ou les frais des prestations de service sont respectivement débités automatiquement sur ma carte. L'assurance commence à la date indiquée dans la confirmation d'assurance. L'assurance prend fin si elle est résiliée, si les primes dues ne sont pas payées, si la carte est définitivement bloquée ou si la relation contractuelle avec l'assureur est résiliée.

Pour la couverture d'assurance et les prestations accordées, seules les Conditions Générales d'Assurance du produit d'assurance respectif dans sa version actuellement en vigueur, ainsi que pour les prestations d'assurance de Securicard sont déterminantes. Édition 01.2024

Intermédiation en assurance et protection des données: Je prends note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Les données personnelles mises à disposition dans le cadre des assurances peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe de la banque et/ou de l'assureur dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Édition 01.2022

Signature

Avec mon adhésion je confirme avoir lu et compris les Conditions applicables aux prestations complémentaires (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'utilisation) et que je les accepte sans réserve.

Lieu/date

Signature de la personne assurée 

SECBCLPSA - 11.2025

Nous vous prions de remplir l'adhésion, de la signer et de nous la retourner dans une enveloppe-réponse fermée.

Nous considérons également les demandes non signées comme valables si nous ne recevons pas de déclaration de résiliation explicite de votre part dans les 30 jours suivant la réception de la demande.

Securicard SA, Casella postale 1840, 6901 Lugano